

M. KEAYS: Je ne sais pas si ce à quoi je songe relève de ce crédit. Je veux parler de l'industrie du hareng fumé dans les îles de la Madeleine. On appelle le poisson «craquelot». L'industrie exporte 150,000 caisses de craquelot par année et obtient en retour environ \$2 la caisse, ce qui représente à peu près \$300,000. Pour une population de 12,000 âmes, la question a quelque importance.

Le coût de production, les dépenses pour le transport des récipients de la terre ferme et l'augmentation des frais de main-d'oeuvre ont placé ces gens pratiquement dans l'impossibilité de continuer à emballer le hareng fumé.

Comme vous le savez, le craquelot se vend aux pays à faible revenu, par exemple, à Haïti et à la République Dominicaine. Ils ne peuvent certainement pas payer plus de \$2 la caisse. Je ne suis pas certain que la question relève de ce crédit. Mais n'y aurait-il pas moyen d'aider ces gens par des subventions à l'égard des récipients dans lesquels on expédie le craquelot? On m'informe que les gros exportateurs de l'île ont l'intention d'interrompre la production du hareng ou craquelot, cette année, s'ils ne peuvent obtenir d'aide.

La somme de \$300,000 est importante, si on considère le chiffre de la population. Les gens ne peuvent plus, simplement, produire en retour des prix qu'ils obtiennent. Je crois qu'ils ont besoin de subsides.

M. PICKERSGILL: La question ne relève-t-elle pas du crédit 139?

M. CLARK: Monsieur le président, nous n'avons dans notre budget aucun crédit s'appliquant à des subsides semblables à ceux dont parle M. Keays. Je crois qu'il serait plus régulier de faire la proposition au ministre lui-même.

M. KEAYS: Je voulais simplement être certain de la présenter quelque part. Le crédit 135 est approuvé.

LE PRÉSIDENT: Nous allons ajourner à demain matin, à neuf heures et demie.